

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Juin 2022

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Simon PUECH, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : Mme Géraldine ARTIS à Mme Isabelle NEGRE, Mme Claudine IACOVO à M. Frédéric ARTIS.

Mme Myriam ESPERANCE a été désigné secrétaire de séance.

En préambule, Monsieur le Maire renouvelle les condoléances au nom du conseil municipal à Mme Isabelle NEGRE pour le décès de son père M. NEGRE René.

Le compte rendu du conseil municipal du 08 Avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **1- Evêché Rez-de-Chaussée : Lancement du Marché Public et consultation des entreprises**

Monsieur le Maire présente les plans de l'APC réalisés par M. BERNIER de BC Architecture, architecte, maître d'œuvre et expose aux conseillers l'ensemble de la démarche pour le lancement des travaux, du marché public et la consultation des entreprises du projet.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le lancement de la procédure de marché public pour consultation des entreprises sur la plateforme e-occitanie, décide de passer l'annonce de ce marché public dans les journaux et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

### **2- Révision loyers.**

Monsieur le Maire rappelle le montant des loyers communaux. Le Conseil Municipal ouï l'exposé, décide à l'unanimité, de ne pas augmenter ces derniers pour 2022.

### **3. Aide batardeaux (2<sup>ème</sup> commande).**

Dans le cadre du PAPI Tarn Dourdou Rance, une action est mise en œuvre pour l'équipement des habitations en batardeaux afin d'en limiter la vulnérabilité face aux inondations. Cette action est portée par la Communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort et Sept Vallons, avec l'appui du Parc naturel régional des Grands Causses qui anime ce programme (2<sup>ème</sup> tranche). Le précédent conseil municipal avait approuvé cette démarche.

Afin de contribuer à ces investissements, il est proposé au Conseil Municipal d'apporter un soutien financier aux foyers concernés à hauteur de 10% plafonné à 500€. Pour la 2<sup>ème</sup> tranche, la participation de la commune sera de 824.42euros.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1 (M. BERNARD Arnaud)

### **4. Vente terrains lotissement Estindillac à SMCH.**

Considérant la demande de la société SUD MASSIF CENTRAL HABITAT d'acquérir les lots 17, 18, 19, 20, 21 et 22, afin d'y construire des maisons à usage d'habitation. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de vendre à la société SUD MASSIF CENTRAL HABITAT représentée par son directeur Monsieur Sébastien BLANC les lots n° 17, 18, 19, 20, 21 et 22 pour un montant de 60€ le m<sup>2</sup> soit un total de 2 526 m<sup>2</sup> au prix de 151 560€, et précise que la vente doit être suivie de travaux.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1 (M. PUECH Simon)

### **5. Recrutement saisonnier**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir remplacement congés des agents titulaires.

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures du 27 Juin 2022 au 31 Août 2022 inclus.

### **7. RPQS Assainissement 2021.**

Après rappel au conseil municipal qu'il y a obligation de publier un rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif. Le présent rapport sera consultable sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr). Le site SERVICES est une source d'information qui donne accès aux données des services publics d'eau et d'assainissement.

Le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

## **8. RPQS Eau 2021.**

Après rappel au conseil municipal qu'il y a obligation de publier un rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) le rapport eau potable. Le présent rapport sera consultable sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr). Le site SERVICES est une source d'information qui donne accès aux données des services publics d'eau et d'assainissement.

Le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Fin de séance.